

220C5267
FR0004110310-FS1391

4 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ESI GROUP
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 décembre 2020, la société Briarwood Chase Management LLC¹ (c/o Cogency Global Inc. 850 New Burton Road Suite 201, Dover, DE 19904, Delaware, États-Unis), agissant pour le compte de fonds, a déclaré avoir franchi en hausse, le 1^{er} décembre 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société ESI GROUP et détenir 417 426 actions ESI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 6,92% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions ESI GROUP sur le marché.

¹ Contrôlée par M. Aalap Mahadevia. La société Briarwood Chase Management LLC agit indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 6 029 462 actions représentant 8 313 762 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.